

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2020

---

RESTITUTION BIENS CULTURELS AU BÉNIN ET AU SÉNÉGAL - (N° 3526)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AC2

présenté par  
M. Kerlogot

-----

### TITRE

À l'intitulé, substituer aux mots :

« au retour »,

les mots :

« à la restitution ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rétablir le titre du projet de loi tel que déposé par le Gouvernement et tel qu'adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale.